

Les membres du RAPF en mars 2013



AFFOI (Fonctionnaires internationaux) - AFIM (Ingénieurs en maintenance) - AFITEP (Management de projets) - ANF (notaires) - ASSITEB-BIORIF (Technologistes biomédicaux) - CIOPF (Pharmaciens) - FGF (Géomètres) - FIDEF (Experts comptables et Commissaires aux comptes) - FIOPF (Physiothérapeutes) - RNF (Normalisateurs et Qualitiiciens) - SIDIEF (Infirmières et Infirmiers) - UISF (Ingénieurs et Scientifiques)



Le réseau des associations professionnelles francophones

Quelques dizaines d'associations professionnelles francophones fonctionnent activement à l'international, certaines depuis près de 50 ans. Elles interviennent dans des activités et sur des métiers extrêmement variés, allant du droit à la santé, de la comptabilité à la normalisation, de l'enseignement à la conduite de projets, de la construction à la presse...

Leur fonctionnement est autonome ou s'appuie sur un regroupement francophone au sein d'une organisation internationale plus vaste. Leurs points focaux et les organismes nationaux membres, souvent au départ localisés en Europe ou en Amérique du Nord, se placent de plus en plus dans les autres pays francophones du Maghreb, d'Afrique et d'Asie.

Plusieurs de ces associations ont souhaité en 2010 mettre en commun leurs efforts et leurs ressources au sein d'un réseau organisé. Lors d'échanges ou rencontres entre elles dans les pays francophones, elles avaient pu mesurer la similitude de leurs problématiques, l'intérêt de partager leurs expériences et l'enjeu d'une mise en œuvre en commun des stratégies de protection et de promotion de la langue française.

Par ailleurs, les Sommets de la Francophonie et l'OIF avaient depuis longtemps exprimé le souhait de voir se rapprocher les réseaux professionnels qui emploient et diffusent le français dans leurs domaines de compétence, pour renforcer leur action et mieux exprimer les enjeux de la Francophonie économique.

La Charte des associations professionnelles

Les associations se sont ainsi rapprochées et cinq d'entre elles ont signé, le 10 octobre 2011 à Paris, une Charte concrétisant leur volonté de collaborer ensemble. D'autres associations ont rejoint les fondateurs au cours de l'année 2012 et le Réseau comprend désormais en mars 2013 12 membres. L'OIF, de son côté, a aidé à la mise en place de ce réseau et a exprimé sa volonté d'accompagner ses futures activités.

La Charte précise :

- les critères communs de définition de ce qu'est une association professionnelle « francophone » : exercice d'une profession ou d'un ensemble de professions, ou travail transversal sur la langue française dans un domaine professionnel et/ou technique, référence à la langue française dans ses statuts, caractère international, représentativité...
- leur engagement commun : contribution au rayonnement de la langue française, à la diffusion des cultures et systèmes professionnels francophones, aux valeurs du multilinguisme et de la diversité culturelle, soutien, dans leurs milieux professionnels, à la coopération internationale et au respect des principes démocratiques et des droits de l'homme...

Les associations signataires s'engagent, bien sûr, à apporter, chaque fois que possible, leur expertise à l'OIF, à ses organes subsidiaires et aux opérateurs de la Francophonie, dans leur domaine de compétence.

Un premier colloque du RAPF en 2012

Traditionnellement, le 20 mars de chaque année, les francophones de tous les continents célèbrent la Journée internationale de la Francophonie.

Les Associations signataires de la Charte ont considéré qu'il était opportun d'apporter leur contribution à cette célébration en organisant, ce jour-là, une manifestation motivante et chaleureuse pour :

- communiquer sur le nouveau réseau francophone qu'elles avaient constitué et les différents axes de collaboration qu'elles vont développer entre elles.
- donner, à cette occasion, la parole à ceux qui sont, au sein de l'économie francophone, les grands utilisateurs ou partenaires des métiers et domaines que les associations professionnelles représentent et animent.

Dans cet esprit, le RAPF a organisé, le 20 mars 2012 au Conseil Supérieur du Notariat à Paris, un premier Colloque intitulé « *Et si l'on fêtait la Francophonie... professionnelle ?* ».

De hautes personnalités de structures internationales telles que l'OIF, le Medef International, le Bureau de Paris de la Banque Mondiale, le Forum Francophone des Affaires, l'Institut Choiseul, le Conseil des investisseurs en Afrique... sont intervenus. Ils ont, à partir de leurs expériences sur le terrain, apporté un témoignage fort et convaincant sur la réalité de l'action des professions francophones dans l'économie internationale.

La Déclaration du RAPF à l'issue de son atelier des 6 et 7 décembre 2012

Une première concertation entre les associations a pu avoir lieu lors du Forum mondial de la langue française de Québec en juillet 2012 où quelques-unes d'entre elles étaient présentes.

En décembre 2012, tous les membres du RAPF se sont réunis à l'OIF à Paris en atelier pour préciser leurs objectifs et organiser leur action commune. Considérant les valeurs inscrites dans leur Charte, ils ont tenu à réaffirmer, dans une Déclaration intitulée « *Agir ensemble pour la langue française dans les milieux professionnels* », les axes concrets suivant lesquels ils veulent se mobiliser ensemble :

- Diffuser et partager, en langue française, les savoirs techniques et professionnels visant à développer les compétences, conformément aux normes internationales et à l'éthique, dans le respect de l'égalité des genres,
- Exercer une influence et assurer une présence active dans les organisations internationales, visant en particulier la promotion de l'excellence et de l'innovation francophones,
- Soutenir le développement et la mise en œuvre d'outils permettant aux professionnels francophones d'agir aux niveaux international, régional et national,
- Œuvrer pour que la langue française prenne toute sa place dans les milieux professionnels et favoriser les partenariats avec d'autres espaces géoculturels afin de préserver la diversité linguistique.

Afin d'atteindre ces objectifs, le RAPF a défini un plan d'action pour 2013 avec un événement axé sur les enjeux de la formation professionnelle et des études techniques sur des thématiques communes (traduction, financement de projets, formation initiale et continue).

Le nouveau logo du RAPF



À l'ensemble des actions de communication du RAPF, va être désormais associé le **nouveau logo** qui a été élaboré à l'occasion d'un concours organisé dans la Francophonie professionnelle au début de l'année 2013.

À partir d'une recherche graphique, Il veut témoigner de l'ouverture du réseau RAPF mais aussi de son attachement très fort à la Francophonie.